

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE : 23 mars 2023

Débat d'Orientation Budgétaire 2023

Objectifs du DOB

- Informer sur la situation financière
- Discuter des orientations budgétaires de la collectivité

Le rapport présente les points suivants :

1. Le contexte général avec :

- Le contexte juridique
- Le contexte économique national
- Les compétences de la collectivité

2. Pour chaque budget : les tendances budgétaires et les grandes orientations avec les engagements pluriannuels
3. La gestion de l'endettement et la structure de la dette
4. La fiscalité
5. La structure et l'évolution des effectifs et des principaux postes de dépenses

La CCHS est un EPCI à fiscalité propre qui dispose :

- d'un budget principal, élaboré par compétences,
- de cinq budgets annexes, service public industriel et commercial :
 - Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC)
 - Aéroport (*)
 - Village artisanal (*)
 - Centre Equestre (*)
 - Tiers Lieu Numérique(*) avec autonomie financière
- d'un budget annexe (*), service public administratif, pour la construction et gestion du Centre Aquatique,
- d'un budget annexe (*)« Lotissement » pour l'opération FLODOR

(*) assujetti à TVA

II LES BUDGETS ANNEXES

DOB 2023

50 communes sur 60 concernées par le service

Pas de dette

Résultat prévisionnel de clôture de l'exercice 2022 : 292 236 €

Fonctionnement : 263 863 €

Investissement : 28 373 €

Aucun reste à réaliser 2022

- ▶ Pas de besoin de financement de la section d'investissement

PREVISIONS 2023**FONCTIONNEMENT****Tarification 2023 :**

- Redevance à 10 € TTC/compteur/an (délib. du 29/09/2022), au lieu de 16,05 €
- Diagnostic vente à 100€ TTC/contrôle,
- Contrôle conception et réalisation en zonage assainissement collectif à 160 € TTC,
- Vérification de la mise en conformité du système d'assainissement dans le délai d'un an après l'acte de vente (facturée 320€ TTC annuellement en cas de non-conformité)

PREVISIONS 2023**FONCTIONNEMENT****Dépenses complémentaires 2023 :**

- (+) 9 000 € de frais de personnel (2 ETP à compter de 2022)
- (+) 5 000 € de frais de facturation (communes ex 4C)

Recettes prévisionnelles à compter de l'exercice 2023:

Baisse de 36K€ pour les redevances compteurs

A compter de 2023, intégrer les frais de personnel en fin d'exercice pour éviter les décalages avec le budget principal.

PREVISIONS 2023

Investissement projeté en 2023

- Acquisition d'un véhicule électrique 30 K€

→ *Budget autonome qui s'équilibre*

Pas de dette

Investissements 2022 : 9K€

- . Signalétique
- . Moe et étude géotechnique Hangar (non suivies de travaux)

Résultat prévisionnel de clôture de l'exercice 2022 : 854 022 €

Fonctionnement :	832 249 €
Investissement :	21 773 €

RAR dépenses : 40 k€ (Canalisation vers station épuration, AVP pour rénovation pistes, étude de faisabilité d'aménagement, menuiseries snack bar)

- Besoin de financement de la section d'investissement : 18 K€, qui sera couvert par la section de fonctionnement

Prévisions 2023 – Travaux

<u>AERODROME</u>					
OBJET	SITUATION	HT	TTC	2023	2024
TRAVAUX STRUCTURE					
Etude de faisabilité	RAR	9 990,00 €	11 988,00 €	X	
Changement menuiseries snack-bar	RAR	19 275,00 €	23 130,00 €	X	
AVP MOE Piste	RAR	3 000,00 €	3 600,00 €	X	
Remise en état piste		100 000,00 €	120 000,00 €	X	
Remise en état taxiway		150 000,00 €	180 000,00 €		X
Audit élec		4 000,00 €	4 800,00 €	X	
			- €		
	Total	286 265,00 €			
Total HT y compris RAR 2022				136 265,00 €	150 000,00 €

Une réflexion sur les travaux à programmer sera menée suite à l'étude de faisabilité d'aménagement sur l'ensemble du site.

→ **Budget autonome qui s'équilibre**

Occupation du site : Au 31/12/2022, seule une cellule est libre sur 12.

Résultat prévisionnel de clôture de l'exercice 2022 : - 141 587 €

Fonctionnement : - 24 581 €

Investissement : - 117 006 €

Aucun reste à réaliser 2022

Prévisions 2023

Pas d'investissement programmé

Rappel :

- Emprunt sur 15 ans (dernière échéance le 15/08/2027). Capital restant dû au 01/01/2023 = 158 K€.
- A taux d'occupation à 100%, les loyers couvriront le remboursement de capital à l'exercice 2023
- Le budget ne peut pas s'équilibrer à court terme
- À l'échéance de l'emprunt en 2027, il faudra attendre 5 à 6 ans pour trouver l'équilibre de ce budget

Délégation : Ecurie Rodriguez Debray – Contrat de concession de 12 ans maxi à compter du 01/09/2020.

Dépenses au 31-12-2022 : 3 029K€

Terrains	126 530 €
Construction	2 853 897 €
Accès trottoirs	35 535 €
Aménagement paysager	8 896 €
Mobilier salle formation	2 153 €
Signalétique	1 491 €

Recettes :

DETR	281 189 €
Région	864 796 €
Région Plan Arbres	4 684 €
Mécénat éolien plantations	2 000 €
CIDT	640 904 €
Emprunt	600 000 €
Subvention CCHS	530 837 €
Apport complémentaire	104 091 €

<u>Résultat prévisionnel de clôture de l'exercice 2022</u>	102 252 €
Fonctionnement:	224 203 €
Investissement :	-121 951 €

Ce résultat tient compte d'un crédit de 192 K€ en dotation COVID et d'une provision constituée de 880 K€.

Restes à réaliser :

En dépenses : 48 920€

- Reprise toiture	42 000 €
- Empierrement noues	5 710 €
- Signalétique (panneaux)	1 210€

► Le Besoin de financement est de 170 871 €, il sera couvert par la section de fonctionnement.

Prévisions 2023 :

- Toile brise vent stabulations	2 400 €
- Eclairage parking	9 600 €
- Etude / panneaux photovoltaïques	3 600 €
- Caisson lumineux si don SHRP	4 000 €

Réflexion à mener pour création nouveau manège, carrière pour accueillir une nouvelle formation proposée par le lycée agricole

Rappel :

→ **Le loyer couvre les échéances d'emprunt**

→ **Le reste à charge des investissements complémentaires sera financé sur fonds propres par reprise de provisions**

Le Tiers Lieu Numérique a ouvert ses portes au public en juin 2021.
Les dépenses liées aux travaux ont été soldées en 2022.

Récapitulatif / acquisition et travaux / bâtiment :

Dépenses	
Acquisition	219 597,21 €
Travaux	219 354,60 €
M.Oeuvre	12 637,75 €
Total	451 589,56 €

Recettes	
DETR	137 765,00 €
DSIL	177 126,00 €
	314 891,00 €

Soit un reste à charge de : 136 698,56 € HT

Ce qui représente : 30%

+ acquisition de matériel à hauteur de 86 700 € (financé à hauteur de 48 900 € -
Reste à charge 44 %)

Au 31/12/2022 : 392 adhérents.

Résultat prévisionnel de clôture de l'exercice 2022 : 161 269 €

Fonctionnement : 151 835 €

Investissement : 9 434 €

Dont en recettes de fonctionnement, la subvention du budget principal de la CCHS à hauteur de 429 522 € depuis la création du budget annexe.

Pas de restes à réaliser

Prévisions 2023

- Pérenniser un poste de conseiller numérique.
- Achat/vente de matériel d'occasion.
- Etude pour la qualité de l'air 1 000 €
- Evolution espace formation 3 500 €
- Aménagement Fab Lab + matériel 6 700 €
- Matériel pour projet interactif social 8 800 €
- Projet partenarial parcours numérique 500 €

Le budget annexe, qui est autonome, devra faire appel en cours d'année à un apport du budget principal. La gestion de la collectivité en tiendra compte dans sa compétence « Soutien à l'initiation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ».

Livraison à soi-même effectuée à l'exercice 2022.

Montant total opération : 9 131K€

Le financement :

- CNDS	600 K€
- Conseil Départemental	1 500 K€
- Conseil Régional	1 500 K€
- Emprunt	4 350 K€
- FONDS PROPRES pour équilibrer	1 181 K€

Procédure judiciaire terminée : soit une perception par la CCHS de 1 092 K€ (sachant que la CCHS avait versé une avance à Eiffage de 588 K€).

Dettes : deux emprunts réalisés en 2012 = 4 350 K€

Annuité : 397 969 € à échéance 2028

Fonctionnement :

Année marquée par le manque d'effectif en maître nageur (donc activités proposées limitées).

92 000 entrées : 220 K€

Investissements 2022 : 8 K€

Filet de sécurité Pentagliss, 1 ordinateur portable, 1 table tennis de table, 1 nettoyeur haute pression, 2 armoires de rétention

Résultat de clôture : - 1 442 888 €

Fonctionnement : 594 000 €

Investissement : - 2 036 888 €

Restes à réaliser :

- Dépenses (Alarme) 1 820 €

- Recettes (FCTVA) 1 693 352 €

Soit un solde positif de 1 691 532 €

► Le besoin d'autofinancement est de 345 355.60 €. Il sera couvert par la section de fonctionnement.

Prévisions 2023

→ Augmentation des tarifs au 01/07/2023

→ Dépenses projetées / besoins du service : 19 K€ HT

Matériel pédagogique, sonorisation, évènementiel....

→ Dépenses projetées / équipement : 33 K€ HT

Petits équipements (stores, rampe, miroir...)	13 K€
Aménagement paysager	20 K€
Tri sélectif	1 K€

Proposition : L'équilibre du budget se fera par une reprise de provisions et un apport du budget principal

Budget annexe "Lotissement", pour l'opération "Acquisition de la Friche Flodor, réhabilitation et cession de parcelles viabilisées » - Zone de la Croisette

Montant des marchés signés depuis début opération : 2 188 k€

Montants des subventions obtenues : 1 282 K€

Subvention Contrat de ruralité, Etat FSIL 2019 : 326 000 €

Subvention Contrat de ruralité, Etat FSIL 2020 : 523 923 €

Subvention Conseil Régional : 432 157 €

Avance du budget principal à l'exercice 2019: 478 595€

Budget annexe "Lotissement", pour l'opération "Acquisition de la Friche Flodor, réhabilitation et cession de parcelles viabilisées » - Zone de la Croisette

Dépenses 2022 = 404 K€ dont :

- Démolition, désamiantage, dépollution : 321 K€
- Le reste des dépenses porte sur la Moe, une évaluation environnementale / sédiments / bassins, un plan de gestion déblais remblais, une étude préliminaire dévoiement forage, une étude de rejet eaux pluviales, diagnostic amiante

Résultat cumulé prévisionnel / exercice 2022 : -764 017 €

Fonctionnement :	0 €
Investissement :	-764 017 €

Prévisions 2023 :

- Défrichage et aménagement de la zone : 2 430 K€ HT
- Vente de 13 hectares à hauteur de 25 € du m² (compromis signé en 2023)

Le budget principal viendra équilibrer le budget Flodor dans le cadre de ses compétences développement économique et ZA.

II-5 LE BUDGET PRINCIPAL

DOB 2023

Montants TTC

Section de fonctionnement

Variation 2022/2021

- **Baisse des dépenses réelles** de fonctionnement de 5%
(14 862 K€ en 2021 et 14 062 K€ en 2022)
- **Augmentation des recettes réelles** de fonctionnement de 5,5 %
(17 617 K€ en 2021 et 18 588 K€ en 2022).

Section d'investissement

Dépenses réelles 2022 (TTC)

Investissement 2021 : 3 543 134 € (dont 597 853 capital emprunt)

Investissement 2022 : 2 604 677 € (dont 602 004 capital emprunt)

Répartition Dépenses 2022:

	Nature	Montants
ADM	Matériels 31K€ + Tx siège 51K€ + Logements	84 535
TECH	Bât 10K€ + 2 véhicules 57K€ + Matériels	75 392
EP	PLUI	94 815
EDE	Solde Savoir Fer	23 931
EDT	Achat Parcelle Cléry-sur-Somme	46 613
GEND	Solde Constr 4K€, GENDROISEL 12k€, GEND PERONNE 10k€	26 143
MARPA	Avance remboursable 10K€, Terrasses	18 219

Section d'investissement

	Nature	Montants
GymRoisel	Raccordement gaz 24K€, Sol 73K€, Hand Ball 4K€	102 444
AB	Toiture 309K€, Sol 62K€, LED 11K€, Basket 8K€	391 437
Gym Béranger	Eclairage LED 21K€	23 517
GymStDenis	Sol 66K€, LED 17K€, Hand Ball 5K€	93 574
OM	Conteneurs 50K€, Grosses réparations, Matériels...	76 846
TRI	Colonnes à verre 162K€, conteneurs	169 168
DECH	Travaux, Equipements...	196 429
Voirie	Compétence CCHS	43 970
Voirie	Compétence Communale Op pour compte de tiers	493 312

Résultat prévisionnel de clôture de l'exercice 2022 : 11 961 874 €
(2021 : 9 119 K€ - 2020 : 6 748 K€ - 2019 : 6 775 K€ - 2018 : 13 172 K€)

Investissement :	- 835 589 €
Fonctionnement :	+ 12 797 463 €

Restes à réaliser :

Dépenses :	3 147 695,68 €
Recettes :	<u>2 402 152,00 €</u>
Solde :	- 745 543,68 €

Le besoin de financement de la section d'investissement (1 581 K€) sera couvert par l'excédent de fonctionnement.

Il restera un excédent global de fonctionnement de 11 216 K€

Restes à réaliser et Nouvelles mesures au BP 2023

Evolution ou nouvelles subventions à valider :

- Interruption de la subvention /Chambre des métiers
- FDSEA : Collecte des pneumatiques des exploitations agricoles :
passage à 50 € la tonne pour 150 tonnes maximum
- Enveloppe de 10 000 € / Leader Gal
- Association St Jean: Garage solidaire : 7 000 €
- Augmentation de la cotisation du COS (8%)

Evolution ou nouvelles subventions à valider :**- Proposition d'un crédit pour manifestations intercommunales: 53 100 €**

dont	Orchestre à l'école	25 000 €
	Sortie culturelle scolaire	10 000 €
	Cygne des Temps	8 000 €
	Flers sème son cirque	3 000 €
	Artis'Agri	1 500 €
	Fête des étangs à Cléry (visite)	600 €
	Enveloppe disponible	5 000 €

Evolution des contributions pour information :

- **Baisse prévisionnelle de la contribution au SMITOM – 386K€ (principalement liée à la baisse du tonnage des OM et du coût du traitement bas de quais – 270K€)**
- **Augmentation de 0,50 € par habitant pour la contribution PETR « structure » (+ 13 982 €) hors partie « OT »**

INVESTISSEMENT :

En restes à réaliser :

- Extension siège

D : 940 156 € - R : 231 276 €

Prévisions 2023 :

FONCTIONNEMENT :

- Recrutement d'un archiviste
- Réflexion sur la mise en place d'un service commun des secrétaires de mairie.
- AMO pour un groupement de commandes « assurance » pour les communes (tranche ferme / audit : 16 K€ - tranche optionnelle - assistance à l'analyse des offres : 25 K€)

Prévisions 2023 :

TRAVAUX PROJETES SUR BATIMENTS ADMINISTRATIFS (TTC):

- Extension siège (op. 128): 2 100 000 €
- Coffret chargeur VE 6 000 €
- Changement borne WIFI 600 €

TRAVAUX PROJETES SUR LOCATIONS (8 logements) :

- DPE sur tous les logements 2 500 €
- Travaux d'entretien sur les locations 10 500 €

FONCTIONNEMENT

→ Continuité

INVESTISSEMENT

En restes à réaliser :

- Tronçonneuse et taille haie 1 800 €

A envisager en 2023 : 83 K€

- Matériel 74 K€
dont 42 K € pour un 4x4, 11 000 € pour autoporté, 6 000 € pour 50 barrières.
- Note de calcul/ structure bâtiment face au TLN : 7 K€
- Sécurisation du site (clôture + portail)
(Bâtiment au Centre Technique) 2 K€

INVESTISSEMENT - Documents d'urbanisme

- **RAR / poursuite PLUI** (à échéance septembre 2023):

En dépenses : 177 K€ dont étude complémentaire au PLUI / schéma directeur de gestion des eaux pluviales

En recettes : 134 K€ (subventions)

Prévisions 2023 :

- Réalisation du Projet de Territoire de la CCHS (60 K€)
- Etude pour la prise de compétence « Eau et Assainissement » 150 k€ (Etude +AMO).

Zone d'activités économiques

2023 : Opération 129

Création de voies douces sur la ZAC Mont St Quentin : 1 800 000 € TTC

FISAC

En 2022, 10 bénéficiaires ont eu un avis favorable / une aide directe de la CCHS : 47 691 €

- 7 métiers de bouche
- 2 salons de coiffure
- 1 commerce de vêtements

Propositions pour 2023 (fin du dispositif)

- | | |
|------------------------------|----------|
| - Reste à charge / animation | 4 900 € |
| - Aides directes | 68 180 € |
- dont aides attribuées non versées

FONCTIONNEMENT

Convention Conseil Régional / développement économique

Aides complémentaires aux entreprises

Proposition 50 000€

Participation au budget général du Syndicat Mixte des Ports Intérieurs

Budget du syndicat voté en juin 2023.

Prévision en fonctionnement : 6 250 € (18 800 € pour une année complète)

Etudes dimensionnement / ports intérieurs Canal Seine Nord

Adhésion au groupement de commandes de la Région

Coût prévisionnel → 446 296€ de reste à charge pour la CCHS

2021 → 56 098 €

2022 → 14 377 €

2023 → 35 179 € (régul. 2022) + 160 000 € = 195 179 €

2024-2025 → 180 642 €

FONCTIONNEMENT

Etude de faisabilité pour l'aménagement du port de plaisance d'Allaines.

Aucune dépense en 2022.

Prévision 2023 :

Coût de l'étude : 49 960€ HT (59 952 € TTC)

Le financement attendu « Démarche Projets des Territoires » est de 80 % (l'accord n'est pas parvenu au 31/12/2022)

Aménagement d'un atelier d'insertion

Opération soldée en 2022

Récapitulatif :

- 219 K € de dépenses
- 128 K € de subventions

Soit un reste à charge de 90 K€ TTC

Rappel : Bail avec l'association Savoir Fer pour une durée de 9 ans à compter du 01/07/2021

Prévisions 2023 :

SUBVENTIONS / LEADER GAL

Il est proposé de réserver une enveloppe annuelle de 10 000 € minimum pendant toute la durée du programme 2023-2027 LEADER.

Objectif : soutenir tous les bénéficiaires privés mentionnés dans la candidature (obligation pour les privés de justifier d'un cofinancement public pour bénéficiaire du FEADER)

Maison du Canal et de la Nature

Réflexion sur la faisabilité

Prestataire de services : L'Hacienda (marché 2021)

BILAN 2022 - AIRE DES GENS DU VOYAGE

DEPENSES				RECETTES		
FOURNISSEURS	Comptes	Libellé	Montant	Comptes	Libellé	Montant
CAUTIONS						
	165	Dépôts et caution	4 950,00 €	165	Dépôts et caution	5 100,00 €
FONCTIONNEMENT						
GAZELEC	60611	Eau	2 015,44 €		Régie fluides + emplacements	
GAZELEC	60612	Electricité	5 521,29 €	70	Régie 2022	7 008,10 €
SGZA Hacienda	611	Prestations Services	30 086,88 €	7478	CAF Somme ALT 2021	21 226,89 €
Journal Officiel	6231	Consultation Nouveau Marché				
	60632 & 6068	Petits Equipements	1 315,37 €	7788	Remboursement sinistre solde	319,00 €
	615221	Entretien	16 875,00 €			
	615228	Travaux suite sinistre				
	6156	Maintenance	3 798,00 €	744	FCTVA	2 768,18 €
	6161	Assurance	19,59 €			
		<i>S/Total fonctionnement</i>	<i>59 631,57 €</i>		<i>S/Total fonctionnement</i>	<i>31 322,17 €</i>
INVESTISSEMENT						
			- €	10222	FCTVA	

Propositions pour 2023

- Continuité

OMR + TRI

Evolution des tonnages en 2022 :

- Flux jaune en 2022 : 684,43 tonnes (augm. de 71,87 T/2021 soit + 12 %)
- Flux bleu en 2022 : 873,90 tonnes (augm. de 33,65 T/2021 soit + 4 %)
- OMR en 2022 : 6 602 tonnes (baisse de 772 T/2021, soit -10 %)

Restes à réaliser 2022 en dépenses

OM : 274 K€ (Véhicule de collecte + étude de faisabilité)

TRI : 11 K€ (conteneurs)

Orientations 2023

Vente d'une ancienne BOM

Elaboration règlement de collecte interne

Développement de la communication

Tri à la source des biodéchets à compter du 01/01/2024

Réflexion sur le compostage partagé

Création d'un poste / ambassadeur de tri (suite contrat actuel)

OMR + TRI

Prévisions 2023 : 505 K€

. Couverture + panneaux photovoltaïques	371 K€
. Benne sur chassis	108 K€
. Nettoyeur haute pression	12 K€
. Outillage	14 K€

DECHETTERIES

INVESTISSEMENT

Restes à réaliser 2022 :

En dépenses : 72 K€

- Achat d'engins, remplacement godets
- Etude de faisabilité (Roisel)
- Menuiseries (Mont St Quentin)

En recettes : 103 K€ (DETR)

DECHETTERIES

Prévisions 2023

Recrutement 2^{ème} gardien déchetterie Mont St Quentin

Achats communs : 4 000 €

Cartes accès, nettoyeur haute pression, sableuses

Déchetterie Mont Saint Quentin : 500 € (Ecopad)

Déchetterie La Chapelette : 85 000 €

Ecopad + aménagement provisoire pour accueil nouvelles filières à responsabilité élargie du producteur (REP) + Dossiers ICPE et Loi sur l'Eau

Déchetterie ROISEL : 84 000 €

Dossiers ICPE + Loi sur l'Eau + Zones humides

Déchetterie SAILLY : 4 000 €

Dessus de porte local gardien + auvent.

Prévention déchets : 222 000 €

Dalle béton pour PAV + 40 PAV + Flocage BOM + Etiquettes bacs jaunes et bleus + Tablette ou portable + logiciels + véhicule électrique + communication + opération amiante + composteurs

3.1.5 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

DOB 2023

En 2021, instauration de la taxe GEMAPI

Prévisions 2023

Lisser sur 20 ans le programme d'actions « Gemapienne » proposé par l'AMEVA, sur un montant estimatif de travaux pour 12 millions d'€, dont 8 millions d'€ de reste à charge pour la CCHS.

Programme annuel = 420 000 € financés comme suit :

- Produit fiscal annuel : 220 000 €
- Budget général (recettes issues de la fiscalité éolienne) : 200 000 €

Participation financière prévisionnelle 2023:

- Travaux de vannages du Moulin à Péronne
- Restauration et entretien de la Cologne

Transport urbain Ville de Péronne

Marché CCHS 2021-017 depuis le 01/01/2022

Prestataire PERDIGEON

Montant : 95 K€ HT/an, 114 K€/an TTC, reconduction 3 x 1 an

PREVISIONS 2023

Continuité

Transport intracommunautaire

En 2022, la CCHS a mis en place un transport intracommunautaire permettant aux habitants de se rendre gratuitement, en car, au centre aquatique O2Somme en période de vacances scolaires Juillet/Août.

Prestation 2022 (Perdigeon) : 12 000 € TTC

PREVISIONS 2023

Reconduire l'opération en ciblant davantage les communes desservies afin d'optimiser le taux de remplissage des bus.

Garage solidaire

Aide au démarrage du garage solidaire créé à Péronne par l'association St Jean : 7 000 €.

- Chemins de randonnée
- Plantations

Continuité

Plan Arbres : 10 000 €

OPAH

Coût prévisionnel suivi animation sur 5 ans : environ 500 K€ TTC (montant révisé à la hausse au vu de l'avenant 2 / convention ANAH)

Recettes ANAH :

Suivi animation 35 % sur la part fixe

Financement forfaitaire au dossier pour la part variable

Recettes Terre de Picardie :

35 % du reste à charge pour le suivi-animation

100 % des dossiers facturés relatifs au territoire de TDP.

Etat d'avancement au 31/12/2022 :

- Règlement au prestataire (2020-2021-2022) : 195 K€
- Versement aides directes aux privés : 103 K€

Prévisions 2023 :

- Règlement au prestataire : 108 K€
- Aides directes : 249 K€
(objectifs 2023 + subv. Accordées non versées)
- Caisse d'avance 2023 / PO 50 K€

Prévisions 2023

- **Maintien des personnes à domicile** : continuité = 43 000 € à répartir
Modalités de versement :
 - 1.60 € par repas
 - 0.08 € par heure.
- **Reprise dissolution du Syndicat d'Aides Ménagères de Combles**
 - Les dernières écritures seront passées par la CCHS au vu des éléments qui lui seront transmis par le Syndicat.
 - Intégration d'un agent administratif au sein de la CCHS, mis à la disposition de l'Association Saint Jean.

- MARPA

RAR 2022: Menuiseries extérieures, facturées 50 K€

Prévisions 2023

Dépenses MARPA : 120 K€

Sanitaires

Accès PMR

Déplacement clim.

Travaux structure (Isolation, portes fenêtres, toit terrasse...)

Etude thermique

Réflexion à mener sur l'évolution de la redevance / fin d'emprunt

- **Diagnostic Territorial Enfance Jeunesse**

Etude PEP 80 en cours pour 25 000 € TTC

Gendarmerie de PERONNE

Nouvelle gendarmerie - Bâtiment et 22 logements

Opération soldée en 2022

Terrain :	108 K€
Coût :	8 043 K€
Subventions :	1 679 K€
Etat	978 K€
CIDT Etudes	101 K€
DSIPL	600 K€
Emprunt réalisé :	6 440 K€

RAR 2022 : Portail des logements 23 000 €

Les loyers couvrent l'échéance d'emprunt.

Prévisions 2023 : 96 K€

- Adoucisseurs	36 K€
- Isolation logements / toiture	32 K€
- Démoussage toitures	22 K€
- DPE	6 K€

Gendarmerie de ROISEL

Prévisions 2023

Des travaux sont identifiés mais attente retour Gendarmerie.

Ecoles de danse, de musique :

→ Continuité

- Aide au fonctionnement des écoles de danse : 7 500 €
- Aide maximale au fonctionnement des écoles de musique :
A l'exercice 2023, 400€/élève du territoire, :
 - . Ecole de Péronne : 68 000 €
 - . Ecole Epehy : 30 000 €
 - . Ecole 4C : 12 000 €
- Stage musique Roisel : 15 000 €
- Réflexion sur la mutualisation des écoles de musique

Apprentissage d'un instrument de musique au collège :

- Financement « Orchestre à l'école » sur deux ans 25 000 €/an

Soutien aux NTIC

→ Prévoir subvention au budget du Tiers Lieu Numérique en cours ou en fin d'exercice : 50 K€

Réflexion sur le pôle culturel Intercommunal

(Réflexion menée conjointement avec le PETR)

→ Etude pour la réalisation d'un projet culturel, scientifique, éducatif et social.

Coût de l'étude TTC

- . Tranche ferme : 78 K€
- . Tranche optionnelle 1 : 19 K€
- . Tranche optionnelle 2 : 14 K€

Aucune dépense engagée au 31/12/2022

Financement déjà obtenu :

51 036 € de la DRAC sur un montant de 53 336 € (phases état des lieux et rédaction PCSES).

GYMNASES

Restes à réaliser en dépenses : 108 K€

- Gymnase St Denis : 19 k€
- Gymnases des Remparts : 11 K€
- Gymnase Béranger : 18 K€
- Gymnase de Roisel : 46 K€
- Etude / Combles : 14 k€

Restes à réaliser en recettes : 231 K€

- ANS : 103 K€
- CD80 : 81 K€
- DETR : 37 K€
- DSIL : 10 K€

Prévisions 2023 :

- **Gymnase St Denis :** **24 K€** *dont RAR*
Douche / musculation, autolaveuse, étude thermique, tri sélectif, matériel
- **Gymnase Béranger :** **189 K€** *dont RAR*
Fin des travaux engagés en 2022 ANS + Etude thermique + matériel + mur escalade + tri sélectif
- **Gymnase des Remparts :** **45 K€** *dont RAR*
Fin des travaux engagés en 2022 + matériel + Tri sélectif +
- **Gymnase Roisel :** **59 K€** *dont RAR*
Fin des travaux engagés en 2022 + matériel + Tri sélectif

- **Etude / Salle de sports Combles** **240 K€**

Rappel :

Maîtrise d'Œuvre : Bureau d'Etudes ECAA

. Marché initial : 2021-018 à compter du 03-01-2022

. Reconductible 3 fois (144 K€ TTC/an maximum).

Sur le marché en cours: 24 K€ mandatés au titre des travaux neufs et 13 K€ au titre des travaux d'entretien soit un total de 37 K€ mandatés au 31/12/2022

Travaux neufs : Entreprise EIFFAGE

. Marché initial : 2021-012 à compter du 19/08/2021.

. Reconductible 2 fois (2 136 K€ TTC/an maximum).

Dépenses mandatées / marché initial : 253 K€

Dépenses mandatées / reconduction du 19/08/2022 : 374 K€

Travaux entretien : Entreprise EIFFAGE

Marché initial : 2019-008 à compter du 16/05/2019

. Reconductible 3 fois (920 K€ TTC / an maximum)

Dépenses mandatées / marché initial : 57 K€

Dépenses mandatées / Reconduction 1: 903 K€

Dépenses mandatées / Reconduction 2: 676 K€

Dépenses mandatées / Reconduction 3: 498 K€

Déneigement en convention avec le Conseil Départemental

- Restes à réaliser voirie :
 - En dépenses 893 K€ + 416 K€ de fonds de concours
 - En recettes 1 663 K€ + 11 K€ de fonds de concours

Prévisions 2023 :

- Répartition prévisionnelle des travaux / marché d'entretien :
 - 70 % pour des travaux CCHS et 30 % pour les communes
- Répartition prévisionnelle des travaux / marché Travaux neufs :
 - 30% pour des travaux CCHS et 70 % pour les communes
- Versement de la prestation fauchage aux communes
- Versement des fonds de concours

SCHEMA DIRECTEUR TERRITORIAL D'AMENAGEMENT NUMERIQUE (SDTAN) 2019/2024 :

Participation au remboursement d'emprunts contractés par Somme Numérique selon part totale revenant à la CCHS : 2 330 K€

Les premières annuités ont été appelées comme suit :

- 110 914 € en 2021
- 111 684 € en 2022

Prévisions 2023 :

Annuité à hauteur de 121 384 €

Le résultat de clôture 2022 (tous budgets confondus) est estimé à **11 023K€**

10 802 K€ en 2021

7 211 K€ en 2020

7 833 K€ en 2019

L'épargne brute (recettes – dépenses réelles de fonctionnement) ou capacité d'autofinancement brute, est de **4 037 K€**. Elle sert au remboursement du capital de la dette et aux nouveaux investissements.

L'épargne nette est l'épargne disponible pour investir (épargne brute – remboursement capital des emprunts).

L'épargne nette, en K€,

2017	2018	2019	2020	2021	2022
1 871	2 522	21	1 682	3 842	3 078

a chuté en 2019, notamment à cause de la provision versée au centre aquatique et de l'échéance gendarmerie qui n'est pas couverte en 2019 par les loyers .

Le montant de l'épargne nette en 2021 s'explique en partie par les dotations COVID (+1 084K€), celle en 2022 par la somme reçue pour le litige afférent au Centre Aquatique (+1 091K€).

Au vu du résultat de clôture et de l'épargne nette de cette présentation agrégée, cette situation permet à la collectivité de:

- rembourser la dette,
- d'autofinancer les investissements récurrents,
- d'alimenter la trésorerie, et pouvoir ainsi autofinancer les travaux d'aménagement du budget « Lotissement » de la Croisette avant la mise en vente des parcelles,
- de faire face si besoin à de nouveaux emprunts pour ses projets structurants.

II-6 PLAN DE FINANCEMENT PLURI-ANNUEL DOB 2023

- Le Plan Pluriannuel d'investissement permet de planifier les investissements sur le moyen et long terme.
- Il doit recouvrir l'ensemble des projets d'investissement et décliner les financements nécessaires à leur réalisation
- Voir tableau projetant le programme pluriannuel.

Au 01/01/2019, l'encours de la dette est de 12 311K€ et représente quasiment le double de celui au 01/01/2018 (6 541K€). Il est fortement impacté par l'emprunt réalisé pour la construction de la gendarmerie d'un montant 6 440 K€.

Au 01/01/2020, l'encours de la dette est augmenté des emprunts de la ville de Péronne relatifs aux ZAE transférées pour un montant de 322K€.

Au 01/01/2021, il est augmenté par l'emprunt du centre équestre pour 600 000 €.

Au 01/01/2023, l'encours de la dette est de 9 576K€.

En 2023, le remboursement annuel sera de 1 241K€

L'annuité par habitant est à 45,52€ pour l'exercice 2023, ramenée à 32.64€/hbt en tenant compte des remboursements des loyers Gendarmerie et Pôle Equestre.

Au 01/01/2023, la capacité de désendettement, le ratio encours de la dette sur épargne brute, est de 2,37 années.

Elle représente le nombre d'années que mettrait la CCHS à rembourser la dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne à cet effet. Le seuil de vigilance est de 10 ans.

En 2021, la capacité de désendettement moyenne d'un EPCI se situait aux alentours de 5,5 années.

IMPOTS ET TAXES

Révision forfaitaire des valeurs locatives prévisionnelle : 7,1% en 2023,
(3,4 % en 2022 - 0,2% en 2021)

Depuis 2020 = FPU (*Taux inchangés depuis 2017*)

- . Taxe foncière (bâti) 3.71%
- . Taxe foncière non bâtie 9.27%
- . CFE Unique 22.22% avec lissage sur 9 ans
(à compter de 2020)

Le taux de TH est à nouveau à voter pour les communes et les EPCI,
Le taux de référence est celui voté en 2019, soit 6,94% pour la CCHS.
La TH ne concerne que les résidences secondaires, les locaux meublés
non affectés à l'habitation principale, et sur délibération, les logements
vacants depuis plus de 2 ans.

- ▶ Proposition:
Maintien des taux avec reversement du FPIC

TEOM

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Données 2022	Prévisions 2023
Total des dépenses réelles	2 943 291€	2 537 873	3 231 876	3 614 503	3 400K€
Total des recettes propres (hors TEOM)	418 332€	200 165	184 497	407 964	300K€
Total TEOM	2 371 777€	2 417 155	2 642 568	2 737 996	2 909K€
Résultat Recettes/dépenses réelles	-153 182€	79 448	-404 811	- 468 543	- 191K€
Dotations amortissements-Subventions	123 390€	103 369	169 898	156 928	184K€
Dotations amort-Subventions (Régularisation)		206 031	87 627		
Solde de la section de fonctionnement	- 276 571€	- 229 952	- 662 336	- 625 472	-375K€

TEOM**Orientations 2023**Rappel des recettes TEOM :

2018 : 2 309 630 €

2019 : 2 371 777 €

2020 : 2 417 155 €

2021 : 2 642 568 €

2022 : 2 737 996 €

2023 : 2 909K€ (augmentation des bases)

Augmentation prévisionnelle des tarifs professionnels pour les dépôts en déchèteries

A compter de l'exercice 2021: Taux à : 10,8 % pour les 58 communes, 12,5 % pour Doingt-Flamicourt et 12,74 % pour Péronne.

► Proposition de maintenir les taux à l'exercice 2023

Charges de personnel (012) :

Description	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Prévisionnel CA 2022	BP 2023
Charges de personnel et frais assimilés	2 320 129 €	2 293 403 €	2 415 662 €	2 743 354 €	3 015 100 €

Evolution du personnel depuis 2017 :

Année	Titulaires et Stagiaires	CDI	CDD sur emploi permanent	CDD et autres contrats	TOTAL
2017	42.52 ETP	1 ETP	2.06 ETP	6.77 ETP	52.35 ETP
2018	44,97 ETP	1 ETP	3,89 ETP	10,25 ETP	60,11 ETP
2019	44,66 ETP	1 ETP	3,88 ETP	10,97 ETP	60,51 ETP
2020	45.79 ETP	1.37 ETP	4.20 ETP	6.16 ETP	57.52 ETP
2021	45,92 ETP	2 ETP	4.7 ETP	5.52 ETP	58.14 ETP
2022	47.72 ETP	2 ETP	4.34 ETP	6.86 ETP	62.92 ETP
2023	51.30 ETP	2 ETP	5.34 ETP	12.31 ETP	70.95 ETP

* ETP : équivalent temps plein

Evolution du personnel par services :

	2022	2023	Observations
Administration	9.20	11.14	Reprise d'1 adjt adm mis à disposition de l'association St Jean, embauche d'1 assistant de conservation
Equipements sportifs (mns, agents d'entretien et techniques et gardiens de gymnases)	18.66	19.73	Effectifs au complet depuis le 1 ^{er} mars et embauche d'un 6 ^{ème} éducateur à compter de septembre
Environnement (agents de collecte des déchets, gardiens de déchèteries, ambassadeur de tri)	22.07	26.18	Embauche d'1 gardien de déchèterie sous contrat PEC, d'1 gardien de déchèterie en acrt d'activité pendant 1 an Prévision de 4 agents pour effectuer tout type de remplacement
Technique	7.74	7.8	
SPANC	2	2	
Tiers lieu numérique	3.25	4.10	Embauche d'1 agent supplémentaire pour remplacer l'agent en congé maternité
TOTAL	62.92	70.95	